

Règlement de la course des « 10 km de Morcourt »

33^{ème} édition prévue le dimanche 22 février 2026

Inscriptions limitées à 800 participants (es) sur le 10 km et à 400 sur le 5km. Le 10 km est à Label FFA Régional, qualificatif pour le Championnat de France. (Label Bronze)

Le parcours de la course ne permet pas la participation des athlètes handisports en fauteuil.

Les épreuves sont ouvertes à toute personne licenciée FFA ou étant en possession d'un PPS (Parcours de Prévention Santé) de moins de 3 mois à la date de la course, dans les limites d'âge et de distance telles que fixées par la FFA pour la saison 2025/2026. Le 5 km sera autorisé à partir de la catégorie Minime (MI). Renseignements complémentaires sur la page Facebook de l'ASL Morcourt.

Les inscriptions ne seront assurées que sur le site d'ADEORUN: <https://adeorun.com/>. L'inscription individuelle ne sera validée que par la production d'une copie numérique de la licence FFA ou d'un PPS de moins de 3 mois. Le coût des inscriptions est de 7€ pour le 5 km de MI à Master 10. Il sera de 8€ pour les licenciés (es) FFA et 10€ pour les autres coureurs (es) sur le 10 km de CA à Master 10.

Aucune inscription pour le 5 et le 10 km ne sera prise le jour même, celles-ci seront closes dès les quotas atteints.

Ne seront prises sur place, le dimanche 22 février 2026, que les inscriptions pour la marche (3 €) et pour les 3 épreuves et animations pour les jeunes coureurs (gratuites).

Sous réserves de disponibilité de dossards, venez-vous inscrire le samedi 14 février 2026 à Endurance Shop, 61ter rue de La Fère 02100 Saint-Quentin au stand tenu par l'ASL Morcourt entre 14h00 à 19h00, ou encore le samedi 21 février 2026 à la salle polyvalente de Morcourt de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00. Une majoration de 3€ sera alors appliquée aux frais d'inscription soit 10€ pour le 5 km, 11€ pour les licenciés FFA et 13€ pour les autres coureurs sur le 10 km. Tout engagement est personnel, ferme et définitif et il ne peut faire l'objet d'un remboursement pour quelque motif que ce soit. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit (bourse d'échange en place) et les Organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation. En cas d'événements majeurs entraînant l'annulation de la course, la réinscription de chaque concurrent se fera automatiquement sur la prochaine édition, excluant toute forme de remboursement.

En cas d'indisponibilité (événement personnel, maladie, blessure, etc.), une bourse d'échange est mise en place. Signalez votre indisponibilité avec toutes vos références d'engagement par mail à claude.vaillant02@gmail.com ou cap21athle@gmail.com. Vous serez alors remboursé de vos frais d'inscription et votre dossard sera réaffecté à un coureur (se) sur liste d'attente.

Retrait des dossards : Le retrait des dossards sera assuré individuellement et sur présentation d'une pièce d'identité à la salle polyvalente, le samedi 22/2/25 de 14h00 à 19h00 et le dimanche, jour de la course de 8h00 jusque 12h45 pour le 5 km et 14h00 pour le 10 km. Aucun dossard ne sera envoyé.

Parcours: 2 accès au sas de départ. Un accès au sas Elite sur justifications d'un temps inférieur à 35' pour les hommes et à 40' pour les féminines, et un sas pour tous les autres coureurs.

Départ à 14h30 du 10 km : le parcours, composé de deux boucles pour le 10 km, emprunte les rues de Morcourt et de ses hameaux, Le Moulin Brûlé et La Gloriette et celles d'Omissy. Il est mesuré par des officiels régionaux. Le parcours est plat et rapide (record homme à 30'09 et féminin à 33'46), le kilométrage intermédiaire est indiqué tous les kilomètres.

Départ à 13h00 du 5km : parcours composé d'une seule boucle de 5 km. Il est mesuré sur la base FFA.

Deux ravitaillements sont prévus, un juste après le km 5 (eau et sucre) et un complet remis à l'arrivée.

Assurances : L'ASL recommande aux participants non licenciés de souscrire personnellement un contrat d'assurance « Individuel Accidents ». Les licenciés bénéficient de garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. L'ASL Morcourt est couverte par une police d'assurance « Responsabilité Civile »

Résultats : Le classement sera établi par ordre d'arrivée et par catégorie. Classement féminin séparé. Ils seront disponibles dès le dimanche soir sur les sites de la CRCHS Picardie, de CAP 21 et de Courir 02, et sur celui de la FFA au plus tard dans les 48 heures après la course, et relayés sur la page Facebook de l'ASL Morcourt.

Sécurité et assistance : Véhicules ouvreur, encadrement et balai. Service de secours et médecin présent en permanence. Sanitaires et vestiaires non gardés seront disponibles à la salle polyvalente.

Lois : C.N.I.L. : Conformément à la loi Informatique et Liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978, les coureurs disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. Par l'intermédiaire de l'organisation des 10 km de Morcourt, les coureurs peuvent recevoir des propositions d'autres organisations ou de sociétés. Si vous ne le souhaitez pas, vous devez par écrit le signaler à l'organisation en indiquant vos nom, prénom, adresse et n° de dossard.

Droit à l'image :Tout coureur à qui est attribué un dossard autorise l'organisation ainsi que ses ayant droits tels que média et partenaires à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la manifestation, sans contrepartie financière, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires réalisés et diffusés dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être ajoutées à cette durée.

Développement durable : conteneurs mis à disposition à la salle polyvalente pour le tri : déchets – papier/emballages /plastiques divers/ bouteilles plastiques/ cannettes aluminium - bouteilles en verre. Ne jeter aucun déchet sur la voie publique. Limitation des documents et affichages papier. Tous ensemble protégeons la Terre.